



SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'AGEL

Fait à AGEL, le 16 avril 2021.

Le maire, Mr Patrick CABROL.

NOTE DE PRESENTATION
BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2021

TABLE DES MATIERES

Contenu

LE CADRE GENERAL DU BUDGET DU SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT	1
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2
LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	4
LA GESTION DE LA DETTE	6

LE CADRE GENERAL DU BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

LE CADRE GENERAL DU BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

L'article L2313-1 du code général des Collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le service eau & assainissement de la commune d'Agel.

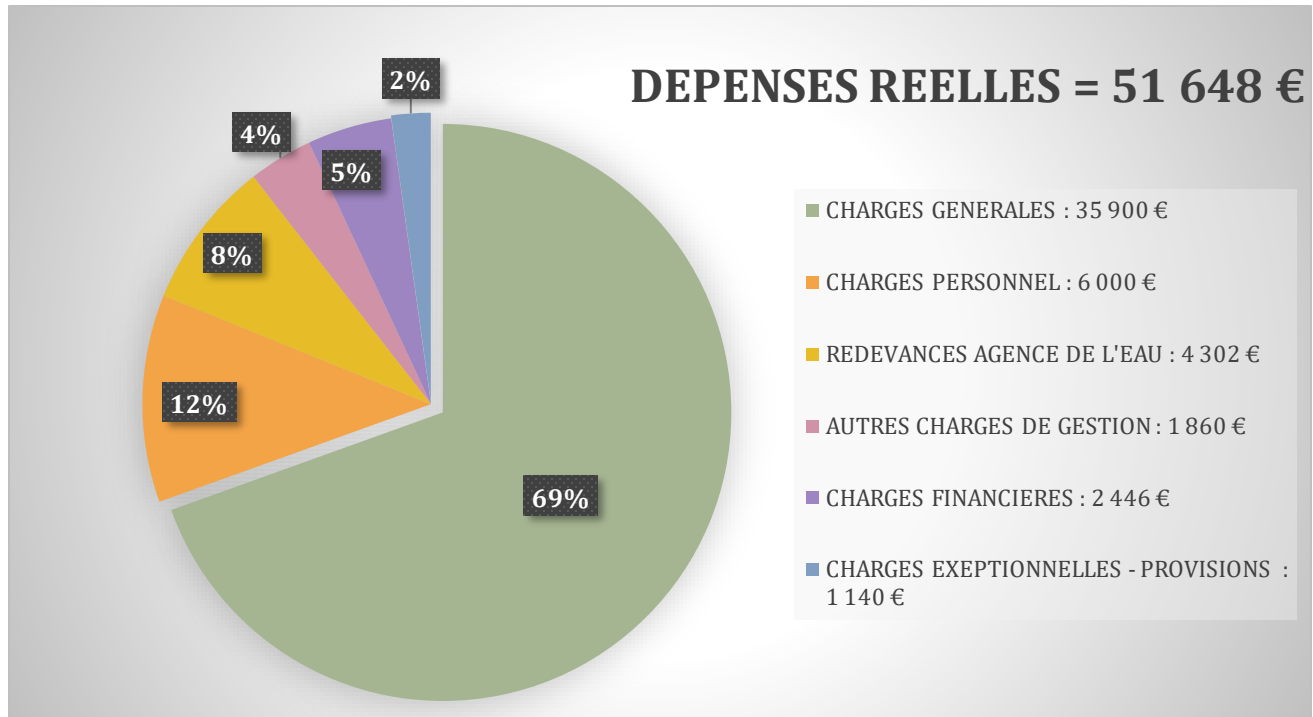
Ce budget est soumis aux instructions budgétaires des services publics industriels et commerciaux. La collectivité a fait le choix de l'assujettir à la TVA.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget du service.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



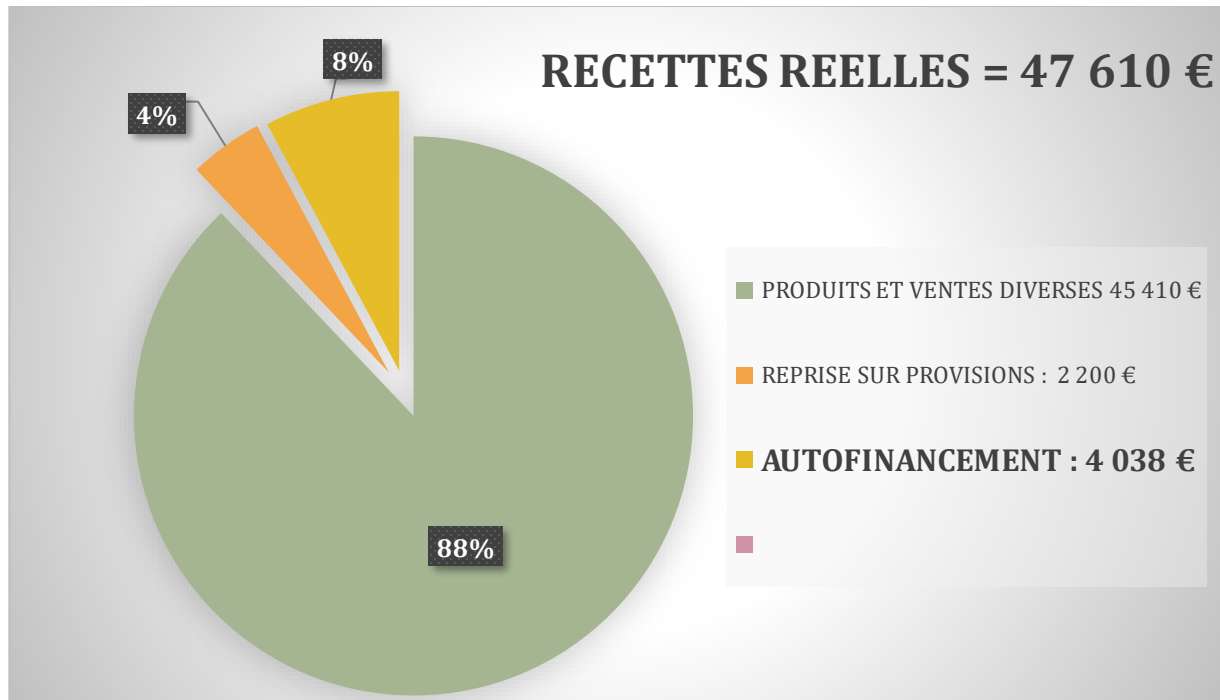
Les dépenses générales :

Les principaux postes sont :

- L'achat de l'eau potable au SIAEP du Minervois ;
- l'entretien de la station d'épuration et des stations de relèvement ;

Les dépenses de personnel : le service reverse une participation au budget de la commune équivalent à 1/12^{ème} des charges salariales relatives aux agents qui gèrent ce service.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



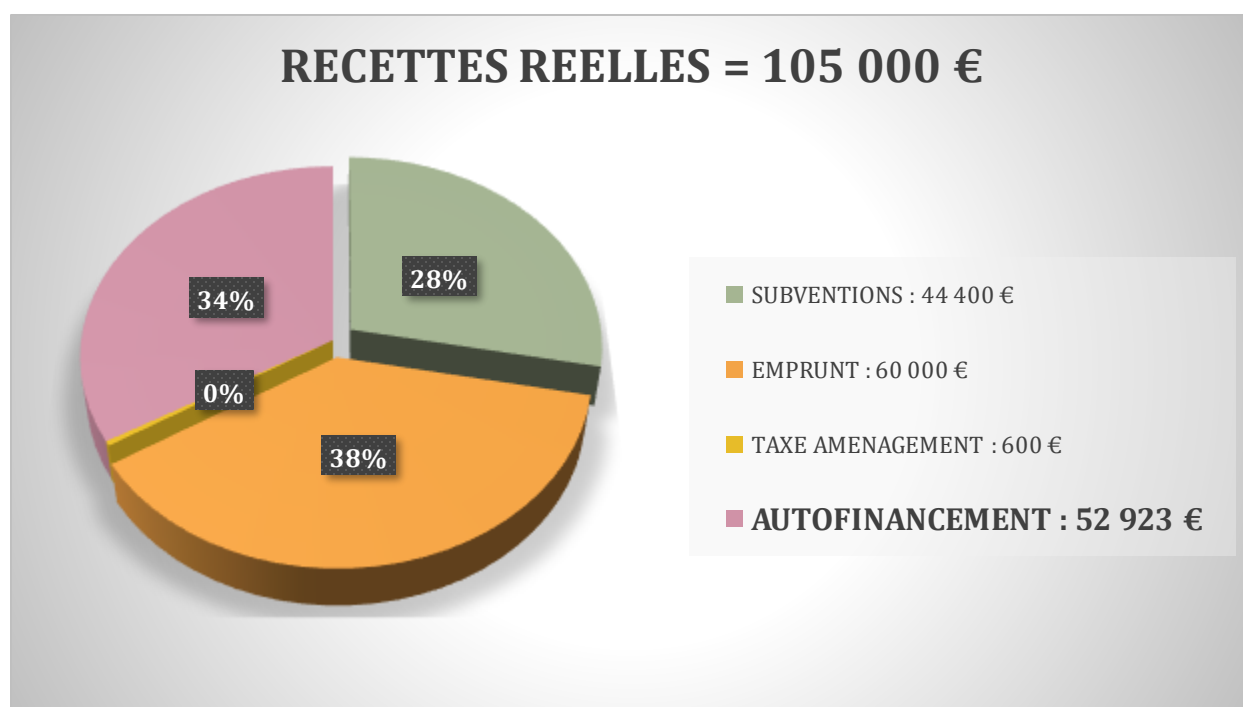
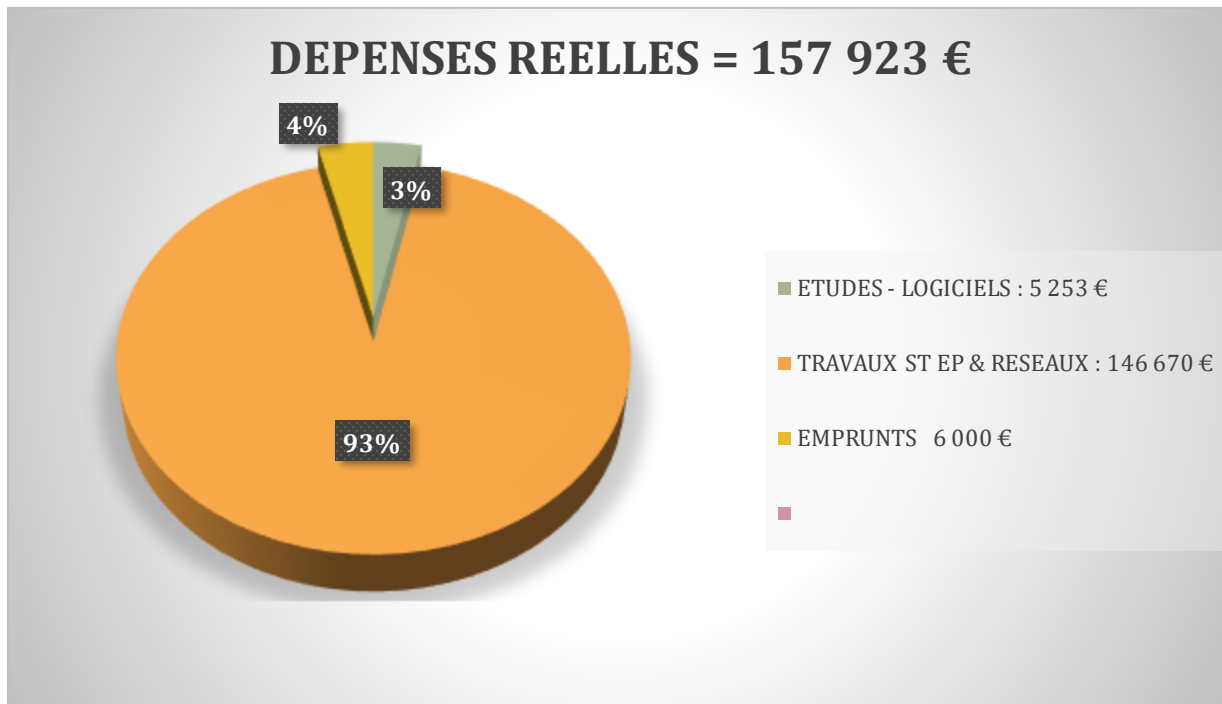
La facturation aux abonnés sur la consommation d'eau potable et le traitement des eaux usées représente la recette principale de ce service.

Il a été appliqué sur LA TARIFICATION 2021 une augmentation de 8 % par rapport à 2020. Elle s'établit de la manière suivante :

LIGNES TARIFAIRES	PRIX HT € M3	FORFAIT HT € ANNUEL	TVA % TAUX
Consommation EAU POTABLE	1.34	-	5.50
Redevance assainissement	1.52	-	10
Participation réseau AEP	-	34.90	5.50
Participation réseau EU	-	29.92	10
Agence de l'eau pollution	0.28	-	5.50
Agence de l'eau modernisation	0.15	-	10

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LA SECTION D'INVESTISSEMENT



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour cet exercice l'opération principale d'investissement porte sur des travaux de réhabilitation de l'actuelle STation d'EPuration d'AGEL.

Le plan de financement prévisionnel se présente de la manière suivante :

COMMUNE D'AGEL	PLAN DE FINANCEMENT
TRAVAUX ST EP MISE A NIVEAU	111 000,00 €
FINANCEMENT	111 000,00 €

Article	Description	DEPENSES	RECETTES
2158	TRAVAUX STATION EPURATION	111 000,00 €	
131	DEPARTEMENT DE L'HERAULT		44 400,00 €
1641	EMPRUNT BANCAIRE		60 000,00 €
	FONDS PROPRES		6 600,00 €
Total		111 000,00 €	111 000,00 €

LA GESTION DE LA DETTE

LA GESTION DE LA DETTE

L'encours de dette au 01 janvier 2021 se répartit de la manière suivante :

1 emprunt à taux fixe 3.58 % relatif aux travaux d'extension et de réhabilitation du réseau assainissement.

Pour 2021, le montant du remboursement en capital de la dette est de 2 912.16 € ; le montant de remboursement des intérêts de la dette est de 559.96 €.

Capital restant dû au 01/01/2021 : 15 641.37€

Dans le cadre du projet de travaux de remise à niveau de l'actuelle STation d'EPuration un nouvel emprunt devra être contracté. Le capital à emprunter est estimé à 60 000 €

RATION D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT = 7.29 %